



Agri P.M.E.

UNE REVOLUTION NUMERIQUE POUR L'AGRICULTURE AU TOGO,
UNE GRANDE PREMIERE DANS LES PAYS FRANCOPHONES



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de l'Hydraulique



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique





XOF



Agri P.M.E.

Faire du téléphone mobile des agriculteurs togolais un véritable porte-monnaie électronique pour une distribution des subventions des engrais agricoles ciblée, rapide et transparente.

Identification & Enregistrement des agriculteurs

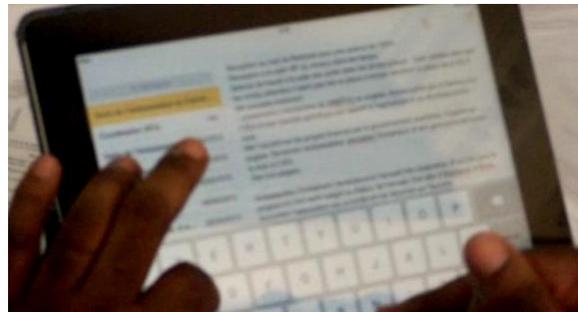
1

L'agriculteur se présente devant un Comité pour confirmation de ses informations d'Etat civil et agricoles



2

- ✓ Saisie des données d'état civil et du numéro de téléphone de l'agriculteur
- ✓ Remise d'une puce téléphonique à l'agriculteur
- ✓ Prise de la photo de l'agriculteur
- ✓ Capture de la signature



3

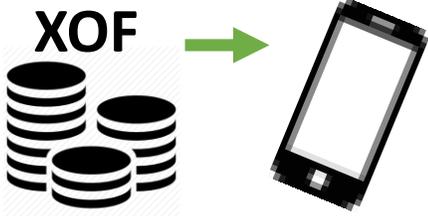
- ✓ Vérification des données saisies
- ✓ Validation des informations
- ✓ Enregistrement du formulaire d'identification
- ✓ Transmission du formulaire au site central



Création du Porte-Monnaie Electronique (P.M.E)

1

Conversion des subventions mises à disposition par le gouvernement en monnaie électronique par les opérateurs Moov et Togocel

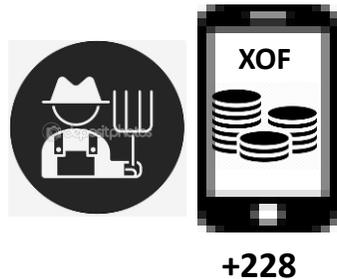


2

Création d'un P.M.E. pour chacun des agriculteurs

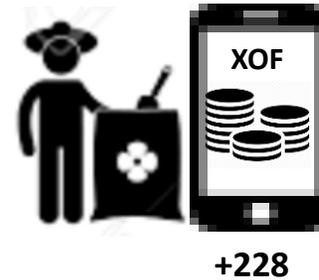
Rattachement du P.M.E. au numéro de téléphone de l'agriculteur

Crédit du montant de la subvention sur le P.M.E.



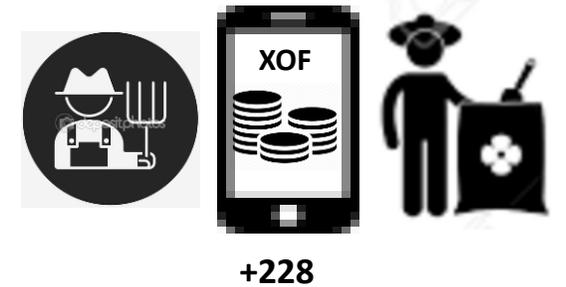
3

Création d'un P.M.E. pour chacun des distributeurs agréés



4

Paiement des engrais par l'agriculteur par transfert de la subvention de son P.M.E. à celui du distributeur agréé



Création du Système d'Information Agricole (S.I.A.)

1

Identification avancées de chaque agriculteur

2

Cartographie et enregistrement des coordonnées GPS de la parcelle de chaque agriculteur

Recueil et enregistrement des données (âge, sexe, surface cultivable, etc.)

3

Mise à disposition de statistiques et d'un tableau de bord



Des avantages à la clé

- Une identification des agriculteurs togolais
- Une transparence totale dans le versement des subventions
- Des transferts surs, simples et rapide
- Une limitation du nombre d'intermédiaires
- Une modernisation du secteur agricole

Un premier bilan positif

- 1,5 milliard de francs CFA de subventions versées, soit 9.000 francs CFA par agriculteur vulnérable
- 76 000 agriculteurs vulnérables déjà identifiés sur les 150 000 attendus
- 25 646 agriculteurs vulnérables déjà acheteurs d'engrais grâce à leur porte-monnaie électronique au 24 août 2016
- Tout autant de données recueillies sur les agriculteurs et les spécificités du secteur : l'âge, le sexe, la localisation, la superficie cultivable, les semences choisies, etc.

→ Permettre aux pouvoirs publics de mieux répondre aux besoins et préoccupations des populations rurales !



FIN